

JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Activité pour la vie de classe, réalisée par le dispositif « Sentinelles & Référents » du collège Michel SERVET (Annemasse, académie de Grenoble)

ENJEUX PÉDAGOGIQUES DE L'ACTIVITÉ

1. Faire comprendre la **définition du harcèlement scolaire** aux élèves.
2. Faire comprendre les **trois caractéristiques** du harcèlement scolaire aux élèves (pour les élèves, apprendre à faire la part des choses, tout conflit entre pairs ne relève pas du harcèlement).
3. Faire comprendre le rôle des **acteurs du harcèlement** :
 - le(s) harceleur(s),
 - la victime
 - les témoins passifs (ceux qui ne disent rien)
4. Introduire l'importance d'agir, de devenir un « rebelle » → les rebelles sont ceux qui ne laissent pas les choses ainsi, ceux qui agissent.
5. Rappeler que la violence appelle la violence : agir, ce n'est pas à son tour réagir par la violence :
 - contacter les sentinelles du dispositif « Sentinelles & référents » (leur parler directement, mettre une lettre dans la boîte aux lettres au C.D.I.),
 - en parler avec des adultes du collège (enseignants, surveillants, C.P.E., etc.),
 - en parler à la maison à ses parents.

→ Voir l'annexe en dernière page pour le rappel sur la définition et les trois caractéristiques du harcèlement scolaire.

UNE POSSIBLE ÉVALUATION

- Cette action s'inscrit dans le cadre du « parcours citoyen » des élèves → il est donc possible, en vie de classe, de les évaluer en **compétences transversales** :
 - Compétence transversale « **Vivre ensemble** » (domaine D3) :
 - Comprendre les enjeux liés à la lutte contre la violence,
 - Comprendre les enjeux liés à la lutte contre les discriminations,
 - Parcours citoyen : s'investir dans le climat scolaire au sein de la classe, participer au mieux au vivre ensemble au sein de la classe,
 - Compétence transversale « **S'investir** » (domaine D3).
- Cette action s'inscrit aussi dans le cadre de l'EMI (éducation aux médias et à l'information), notamment autour de la question du cyberharcèlement et des mésusages des réseaux sociaux. Elle peut alors être évaluée dans la discipline « **Éducation aux médias et à l'information** », dans la compétence « **Connaître et comprendre les enjeux des médias et des réseaux sociaux** » (domaine D3) :
 - Distinguer un usage convivial des réseaux sociaux d'un usage nocif pour soi et les autres,
 - Respecter le droit à l'image, comprendre les enjeux du droit à l'image.

→ **Se rapprocher du professeur d'histoire-géographie-EMC** de la classe si vous souhaitez également évaluer les élèves dans les compétences relevant de l'enseignement moral et civique (EMC).

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LA SÉANCE

- **réservation d'un caisson de tablettes numériques ou d'une salle informatique** (un poste ou une tablette pour 2 élèves)
- photocopies :
 - o NAH1 Fiche d'objectifs 9 photocopies (1 fiche pour 3 élèves)
 - o NAH1 Parcours 1 ou 2 ou 3 (version élèves) 13 photocopies (1 fiche pour 2 élèves)
 - ➔ **CHOISIR UN DES 3 PARCOURS AVANT LA SÉANCE !**
 - parcours 1 : Leïla
 - parcours 2 : Enzo
 - parcours 3 : Antoine
 - ➔ Il est aussi possible de diviser la classe en 3 groupes, certains feront le parcours 1, d'autres le parcours 2, d'autres le parcours 3, mais cela étend le temps de reprise, et risque de prolonger la séance sur une deuxième heure.
 - o NAH1 Schéma de synthèse (version élèves) 25 photocopies (1 fiche par élève)
- pour l'enseignant : photocopie ou version informatique selon le confort :
 - o cette fiche ➔ explication de l'activité
 - o NAH1 Parcours 1 (version prof) ➔ corrigé du parcours 1
 - o NAH1 Parcours 2 (version prof) ➔ corrigé du parcours 2
 - o NAH1 Parcours 3 (version prof) ➔ corrigé du parcours 3
 - o NAH1 Schéma de synthèse (version prof) ➔ corrigé du schéma de synthèse
 - o NAH1 Schéma de synthèse (version à projeter) ➔ diapo à projeter pour corriger le schéma de synthèse

DÉROULÉ DE LA SÉANCE

Temps n°1 : Présentation

1. Distribuer la fiche d'objectifs à chaque élève.
2. Contextualiser la séance : présenter rapidement la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire.

Temps n°2 : Jeu sérieux « Stop la violence »

Sur tablette ou ordinateur, les élèves vont jouer au jeu sérieux « Stop la violence » :

<https://www.stoplaviolence.net>

1. Distribuer les fiches « parcours » aux élèves.
2. Demander aux élèves de se connecter au site en écrivant au tableau l'adresse du site.
3. Demander aux élèves de cliquer sur « JOUER SANS SAUVEGARDER » sous la vidéo au centre de la page d'accueil.
4. Leur demander de suivre les consignes sur leur fiche d'activité ➔ bien leur dire de remplir la fiche d'activités au fur et à mesure du jeu, sinon ils devront tout recommencer !

Pour les groupes les plus rapides, soit :

- prévoir les photocopies d'un autre parcours,
- les laisser découvrir un autre parcours en toute autonomie.

Lorsque les élèves ont des questions : s'appuyer sur la fiche parcours « version profs » qui propose tout le corrigé de l'activité en fonction de ce que les élèves découvrent sur le jeu sérieux.

Temps n°3 : Schéma de synthèse

Compléter avec les élèves le schéma de synthèse.

LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Fiche-repères à l'usage des enseignants du collège Michel Servet

LE HARCÈLEMENT ENTRE PAIRS : RAPIDE DÉFINITION

Se moquer, embêter, menacer, insulter, bousculer... verbalement/physiquement/psychologiquement un de ses camarades de façon répétée. Il est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Point de vigilance : Tous les conflits entre élèves ne sont pas systématiquement des faits de harcèlement, il est nécessaire de faire la part des choses.

LES 3 CARACTÉRISTIQUES DU HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

- **La violence :** c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- **La répétitivité :** il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- **L'isolement de la victime :** la victime est souvent isolée, plus petite, dans l'incapacité de se défendre.

Point de vigilance : Il faut que les trois caractéristiques coexistent pour parler de harcèlement scolaire.

Agir : Dans le cas du repérage d'un élève dans cette situation (ou d'un soupçon), deux réflexes :

- en parler à la vie scolaire (CPE), à l'équipe pédagogique de la classe de l'élève concerné et à la direction,
- prévenir les référents du dispositif « Sentinelles et Référents ».

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE HARCÈLEMENT

■ **Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques :**

- l'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux) ;
- le sexe, l'identité sexuelle (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle réelle ou supposée ;
- un handicap (physique, psychique ou mental) ;
- un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement) ;
- l'appartenance à un groupe social ou culturel particulier ;
- des centres d'intérêts différents.

Point de vigilance : Au collège, les différences peuvent devenir des facteurs de rejet au sein du groupe-classe ou de l'ensemble du collège. La surveillance peut se faire dès les couloirs ou la cour de récréation.